

C-51-10

INTERNATIONAL STANDARD NORME INTERNATIONALE

ISO
8421-2

First edition
Première édition
1987-03-01



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Fire protection — Vocabulary —

Part 2:
Structural fire protection

Protection contre l'incendie — Vocabulaire —

Partie 2:
Protection structurale contre l'incendie

Reference number
Numéro de référence
ISO 8421-2: 1987 (E/F)

Foreword

ISO (the International Organization for Standardization) is a worldwide federation of national standards bodies (ISO member bodies). The work of preparing International Standards is normally carried out through ISO technical committees. Each member body interested in a subject for which a technical committee has been established has the right to be represented on that committee. International organizations, governmental and non-governmental, in liaison with ISO, also take part in the work.

Draft International Standards adopted by the technical committees are circulated to the member bodies for approval before their acceptance as International Standards by the ISO Council. They are approved in accordance with ISO procedures requiring at least 75 % approval by the member bodies voting.

International Standard ISO 8421-2 was prepared by Technical Committee ISO/TC 21, *Equipment for fire protection and fire fighting*.

Users should note that all International Standards undergo revision from time to time and that any reference made herein to any other International Standard implies its latest edition, unless otherwise stated.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8421-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 21, *Équipement de protection et de lutte contre l'incendie*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

© International Organization for Standardization, 1987 ●

© Organisation internationale de normalisation, 1987 ●

Printed in Switzerland/Imprimé en Suisse

Fire protection — Vocabulary —

Part 2: Structural fire protection

Introduction

ISO 8421 will consist of the following parts, which are published separately:

- Part 1: General terms and phenomena of fire.
- Part 2: Structural fire protection.
- Part 3: Fire detection and alarm.
- Part 4: Fire extinction equipment.
- Part 5: Smoke control.
- Part 6: Evacuation and means of escape.
- Part 7: Explosion detection and suppression means.
- Part 8: Terms specific to fire-fighting rescue services and handling hazardous materials.

Scope and field of application

This part of ISO 8421 gives terms and definitions for structural fire protection. General use terms are covered by ISO 8421-1. Terms are given in English alphabetical order: a French index is provided.

NOTE — In the numbering system of the terms, the initial figure 2 denotes Part 2 of this International Standard.

Reference

ISO 8421-1, *Fire protection — Vocabulary — Part 1: General terms and phenomena of fire.*

Protection contre l'incendie — Vocabulaire —

Partie 2: Protection structurale contre l'incendie

Introduction

L'ISO 8421 comprend les parties suivantes, qui sont publiées séparément:

- Partie 1: Termes généraux et phénomènes du feu.
- Partie 2: Protection structurale contre l'incendie.
- Partie 3: Détection et alarme incendie.
- Partie 4: Équipements et moyens d'extinction.
- Partie 5: Désenfumage.
- Partie 6: Évacuation et moyens d'évacuation.
- Partie 7: Moyens de détection et de suppression des explosions.
- Partie 8: Termes spécifiques à la lutte contre l'incendie, aux sauvetages et au traitement des produits dangereux.

Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8421 définit les termes concernant la protection structurale contre l'incendie. Les termes généraux avec leurs définitions sont donnés dans l'ISO 8421-1. Les termes sont donnés dans l'ordre alphabétique anglais avec un index alphabétique français à la fin.

NOTE — Dans le système de numérotation des termes, le premier chiffre 2 signifie la partie 2 de l'ISO 8421.

Référence

ISO 8421-1, *Protection contre l'incendie — Vocabulaire — Partie 1: Termes généraux et phénomènes du feu.*

Terms and definitions

2.1 bund; dyke: Erection of walls or banks above ground level to contain leakage or spillage of flammable and/or toxic liquids.

2.2 catchpit: Enclosure usually filled with stone chippings normally below ground level to contain leakage or spillage of flammable and/or toxic liquid.

2.3 compartment, fire: Part of building comprising one or more rooms or spaces, constructed to prevent spreading of fire to or from the remainder of the building for a given period of time.

2.4 damper: Movable closure within a duct which can interrupt the passage of the fluid (liquid or gas) within the duct.

2.5 (nearest equivalent: damper): External movable closure over an opening into a duct or a shaft, controlled automatically or manually which can be either open or closed when inactive.

2.6 damper, fire: Damper which is designed, by automatic operation, to prevent the passage of fire through a duct, in given test conditions.

2.7 fire lift (elevator, USA): Lift or elevator either within a building with especially protected structural enclosure, or on the façade of a building and with machinery, power supplies and controls which can be switched for exclusive use by the fire brigade during an emergency.

2.8 fire lift (elevator, USA) switch: Switch under protective security and at the fire service access level to bring a lift under the immediate control of the fire service.

2.9 exposure hazard: Fire danger (q.v.) by radiated heat.

2.10 fire-fighting access: Approach facilities provided to enable the fire service personnel and equipment to gain access to or within the premises.

NOTE — Terms "fire integrity", "fire resistance", "fire resistance of a separating element" and "fire stability" are given in ISO 8421-1.

2.11 fire stop: Physical barrier designed to restrict the spread of fire in cavities within and between elements of building construction.

2.12 roof, resistant to external fire exposure: Roof and covering to resist both penetration by external fire and flame-spread over the external surface.

Termes et définitions

2.1 muret de rétention: Surélévation constituée de murs ou talus destinée à contenir des fuites ou écoulements de liquides inflammables et/ou toxiques.

2.2 cuvette de rétention: Enceinte étanche généralement remplie de pierres concassées, normalement en dessous du niveau du sol, pour contenir des fuites ou des écoulements de liquides inflammables et/ou toxiques.

2.3 compartiment: Partie d'un bâtiment, comprenant un ou plusieurs volumes ou pièces, délimitée par des éléments de construction destinés à l'isoler du reste du bâtiment pour empêcher la propagation du feu, pendant une durée déterminée.

2.4 clapet: Dispositif mobile d'obturation placé à l'intérieur d'un conduit, pouvant assurer l'interruption du passage du fluide (liquide ou gaz) dans ce conduit.

2.5 volet: Dispositif mobile d'obturation placé à l'extérieur sur une paroi d'un conduit ou d'une gaine, à commande automatique ou manuelle, ouvert ou fermé en position d'attente.

2.6 volet résistant au feu: Volet permettant, par fonctionnement automatique, d'empêcher le passage du feu dans un conduit, dans des conditions d'essai déterminées.

2.7 ascenseur prioritaire sapeurs pompiers: Ascenseur soit à l'intérieur d'un bâtiment avec une gaine spécialement protégée, soit en façade d'un bâtiment, équipé d'une machine, des sources d'énergie et des commandes spécialement protégées, possédant une position de commande pour l'utilisation exclusive par les sapeurs pompiers en cas d'urgence.

2.8 dispositif d'appel et de commande d'ascenseur sapeurs pompiers: Bouton sous une protection de sécurité et au niveau d'accès des sapeurs pompiers mettant l'ascenseur sous leur contrôle immédiat.

2.9 risque de propagation par rayonnement: Danger d'incendie par rayonnement de chaleur.

2.10 accès sapeurs pompiers: Accès aménagé pour permettre le passage du personnel et du matériel des services d'incendie.

NOTE — Les termes «étanchéité au feu», «résistance au feu», «coupe-feu» et «stabilité au feu» sont définis dans l'ISO 8421-1.

2.11 cloison de recouplement: Barrière physique conçue pour restreindre la propagation du feu dans les vides internes ou entre les éléments d'un bâtiment.

2.12 couverture, résistant à un feu externe: Couverture apte à résister à la fois à la pénétration d'un feu externe et à la propagation de la flamme sur les surfaces extérieures.

2.13 safety curtain: Movable screen designed to close an opening within a building so that smoke and hot gases from a fire do not pass.

NOTE — Term “smoke control door” will be given in ISO 8421-5.

2.14 stairway, accommodation: Stairway additional to that or those required for escape purposes which is provided for the convenience of occupants.

2.15 stairway, enclosed: Stairway in a building, physically separated from the accommodation by construction elements (e.g. by walls, partitions, screens, etc.) which prevent smoke and/or hot gases from passing.

2.16 stairway, external: Stairway in the open air separated from the building by a fire-resistant structure.

2.17 stairway, fire-fighting: Protected stairway (q.v.) designed for use by the fire brigade to obtain access to a building for fire-fighting purposes and which may be provided with fire-fighting access lobbies.

2.18 stairway, lobby approach: Protected stairway separated from the accommodation space in a building by protected lobbies.

2.19 stairway, open: Stairway in a building, which is not enclosed.

2.20 stairway, protected: Stairway inside or outside a building having an adequate degree of fire protection and forming the vertical component of a protected escape route.

2.21 thermal radiation screen: Wall or screen erected in the open air to reduce or avoid risk of radiated heat from or to building, structure, plant or piece of apparatus.

2.13 rideau de sécurité: Écran mobile destiné à obturer une baie dans un bâtiment de façon à empêcher le passage de la fumée et des gaz chauds émis par un incendie.

NOTE — Le terme « porte coupe-fumées » sera défini dans l'ISO 8421-5.

2.14: Escalier en surnombre par rapport à celui ou à ceux prescrits pour l'évacuation et qui n'est réalisé que pour des besoins fonctionnels.

NOTE — Il n'existe pas d'équivalent du terme anglais « stairway ».

2.15 escalier encloisonné: Escalier dans un bâtiment, isolé physiquement des locaux ou niveaux qu'il dessert par des éléments de construction (par exemple des murs, cloisons, écrans, etc.) qui s'opposent au passage des fumées et/ou gaz chauds.

2.16 escalier à l'air libre: Escalier extérieur, séparé du bâtiment par une structure résistante au feu.

2.17 tour d'incendie: Escalier protégé, conçu pour être utilisé exclusivement par les services d'incendie pour accéder à un bâtiment en vue de combattre le feu et équipé éventuellement de sas d'accès.

2.18 escalier avec sas: Escalier séparé de l'espace utile d'un bâtiment par des sas protégés.

2.19 escalier ouvert: Escalier à l'intérieur d'un bâtiment et qui n'est pas encloisonné.

2.20 escalier protégé: Escalier présentant une protection appropriée contre l'incendie, situé à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment et formant la composante verticale d'un chemin d'évacuation protégé.

2.21 écran thermique: Mur ou écran érigés à l'air libre afin de réduire ou supprimer le risque de rayonnement de chaleur émanant d'un bâtiment, d'un édifice, d'une installation ou d'une machine, ou se communiquant à ceux-ci.

Index alphabétique français

A			
accès sapeurs pompiers	2.10	escalier avec sas	2.18
ascenseur prioritaire sapeurs pompiers	2.7	escalier ouvert	2.19
		escalier protégé	2.20
C		M	
clapet	2.4	muret de rétention	2.1
cloison de recoupement	2.11	R	
compartiment	2.3	rideau de sécurité	2.13
couverture, résistant à un feu externe	2.12	risque de propagation par rayonnement	2.9
cuvette de rétention	2.2	T	
D		tour d'incendie	2.17
dispositif d'appel et de commande d'ascenseur sapeurs pompiers	2.8	V	
E		volet	2.5
écran thermique	2.21	volet résistant au feu	2.6
escalier à l'air libre	2.16		
escalier enclôisonné	2.15		

ISO 8421-2: 1987 (E/F)

UDC/CDU 614.84 : 001.4

Descriptors : fire protection, vocabulary. / **Descripteurs :** protection contre l'incendie, vocabulaire.

Price based on 4 pages / Prix basé sur 4 pages

